

L'Election du Président et cohabitation

Par **BatLaBatte**, le **06/02/2014** à **11:38**

Bonjour à tous,

Alors voilà j'ai pour la semaine prochaine une dissertation à rendre en Droit Constitutionnel et mon sujet est celui-ci :

[s]*Election du Président de la République et cohabitation*[/s]

Je n'ai pas encore fait de plan détaillé car je n'ai pas envie de partir sur un plan complètement Hors Sujet j'ai cependant réfléchi et je n'attends pas de vous que vous fassiez mon devoir [smile4] Cependant j'aimerais que vous m'indiquiez si mes pistes de recherche sont correctes ou non.

Alors voilà pour ce sujet et d'autant plus que la Séance de TD en rapport avec ce sujet se nomme : *L'exercice du pouvoir exécutif*, j'avais pensé partir vers quelques choses du style :

[s]Comment l'élection du Président et la cohabitation peuvent-elles influencer la pratique du pouvoir sous la V^{ème} République ?[/s]

Merci de vos futurs conseils et si vous me dites que je part dans le bon sens alors je vous soumettrai un plan pour avoir vos avis [smile4][smile25]

Par **Yann**, le **06/02/2014** à **15:56**

Déjà une chose m'interpelle dans la formulation du sujet, c'est l'évocation de l'élection. Si le sujet portait simplement sur la question de la cohabitation il n'y aurait pas lieu que le mode d'élection soit évoqué dans l'intitulé du sujet. Pour moi le cœur du sujet est donc cette élection et non pas la cohabitation. Et au-delà la question de la légitimité des uns et des autres.

Voici quelques autres pistes pour t'aider dans ta réflexion et pour cadrer avec le thème du TD. Au départ la V^{ème} est pensée pour que le président soit élu par le parlement, c'est la pratique qui a fait évoluer les choses. Se pose alors les questions suivantes:

- Qui a la légitimité?
- Qui est à la tête du pays en cas de cohabitation?
- EN quoi l'élection du président au SUD a-t-elle une influence sur son poids dans les institutions?
- L'alignement de l'élection du président sur celle du parlement a-t-elle un effet? Ca limite le

risque de cohabitation, mais ne l'exclut pas, donc quelle légitimité aurait un président élu en mai face à un parlement d'opposition élu en juin?

- Inversement, quel poids peut avoir un premier ministre d'opposition qui n'est pas élu mais désigné par un président qui est lui-même élu au SUD, c'est à dire par l'expression du peuple la plus directe.

Voilà de quoi orienter ta réflexion. J'espère avoir pu t'aider un peu.

Par **BatLaBatte**, le **06/02/2014** à **18:27**

Je sais répondre à ces questions mais ce que je me demande c'est comment mettre en lien cohabitation et élection du Pdt si ce n'est que les deux influent plus ou moins sur les pouvoirs

Le sujet implique que je mette les deux choses en relation. Et c'est surtout ça qui me pose problème je ne vois pas sous quel angle attaquer le devoir